

# Sud Ardèche Rhône et Villages

## Les actus de l'Office

### Les communes de Rochemaure et d'Alba-la-Romaine obtiennent le label «Accueil Vélo»



A l'occasion de la planière du label «Villages de caractère», les communes de Rochemaure et d'Alba-la-Romaine se sont vues décerner le label «Accueil Vélo».

**A**près la commune de Cruas, c'est au tour de Rochemaure et d'Alba-la-Romaine de recevoir ce label. Il garantit un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables pour les cyclistes en itinérance.

Un Accueil Vélo c'est : un hébergement, un loueur de cycles, un réparateur de cycles, un restaurateur, un office de tourisme, un site de visite, un port fluvial

**Le label «Accueil Vélo», c'est la garantie pour le touriste à vélo de :**

- Se trouver à moins de 5km d'un itinéraire cyclable
  - Disposer d'équipements adaptés : abri à vélos sécurisé, kit de réparation
  - Bénéficier d'un accueil attentionné : informations et conseils utiles (circuits, météo, ...)
- Disposer de services adaptés aux cyclistes : transfert de bagages, lavage et séchage du linge, location de vélos et accessoires, lavage des vélos,...

Pour retrouver un prestataire Accueil Vélo, vous pouvez vous rendre sur le site internet [www.francevelotourisme.com](http://www.francevelotourisme.com), les prestataires sont identifiés avec des pictogrammes verts foncés. Vous pourrez également les repérer grâce au logo Accueil vélo, souvent affiché à l'entrée de

l'établissement. Comment repérer un prestataire Accueil Vélo ?

**Vous souhaitez être labellisé «Accueil Vélo» ?**

Il suffit de répondre aux différents critères énoncés plus haut et de faire la demande sur [www.francevelotourisme.com](http://www.francevelotourisme.com)

